

SNCF

Ce projet de loi est un danger mortel pour la cohésion territoriale

Collectif

 [abonnes.lemonde.fr/idees/article/2018/03/21/sncf-ce-projet-de-loi-sans-legitimite-democratique-est-un-danger-mortel-pour-la-cohesion-territoriale_5274257_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/03/21/sncf-ce-projet-de-loi-sans-legitimite-democratique-est-un-danger-mortel-pour-la-cohesion-territoriale_5274257_3232.html)

Un collectif de plus de cent soixante intellectuels et chercheurs – dont Etienne Balibar, Patrick Chamoiseau, Geneviève Fraisse, Susan George – appelle, dans une tribune au « Monde », à soutenir la lutte des cheminots contre la « fin du service public ferroviaire ».

Tribune. Lors de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron en avait fait un argument majeur : contrairement à ses prédécesseurs, il annoncerait les mesures qu'il appliquerait une fois élu. Les Français sauraient donc à quoi s'attendre. Or voici qu'il met en chantier une réforme, ou plutôt une contre-réforme, majeure qui n'a jamais été soumise au vote de nos concitoyens. Elle engage la privatisation de la SNCF et la fin du statut des cheminots.

une très large majorité de la population britannique est favorable à une renationalisation du rail

Ce projet n'a donc aucune légitimité démocratique, d'autant moins que le gouvernement veut le faire adopter par ordonnances, réduisant ainsi les droits du Parlement à portion congrue. Ce dépérissement du service public du rail, déjà par ailleurs bien entamé, couplé à l'ouverture totale à la concurrence, est un danger mortel pour une cohésion territoriale déjà fragilisée.

Elle se traduira par la fermeture des lignes non rentables, notamment les petites lignes de desserte locale, une augmentation des tarifs, un entretien du réseau encore plus défectueux, car les entreprises privées, poussées par la recherche d'une rentabilité financière toujours plus grande, ont toujours tendance à rogner sur la sécurité. L'exemple du Royaume-Uni est emblématique : à la suite de la privatisation, les incidents et les retards se sont multipliés, les tarifs ont fortement augmenté, et l'Etat britannique a été obligé de verser chaque année 4,6 milliards d'euros de subventions aux compagnies privées qui n'ont pas assez investi. Les enquêtes d'opinion montrent qu'une très large majorité de la population est favorable à une renationalisation.

De plus, alors qu'il serait nécessaire de développer le transport ferroviaire dans la perspective de la transition écologique, rien n'est prévu pour un rééquilibrage de la route vers le rail. Pire, une privatisation de la SNCF, qui verrait la rentabilité financière devenir le critère absolu, serait un obstacle de taille à un tel processus.

Des économies induites dérisoires

L'ampleur de la dette est évoquée régulièrement pour justifier ce projet. Mais, au-delà du fait que l'essentiel de cette dette est le produit du financement de grandes infrastructures qui auraient dû être prises en charge par l'Etat, quel rapport y a-t-il avec le projet qui nous est présenté ? La dette ne va pas disparaître comme par enchantement avec le changement de statut de la SNCF. Les économies induites par la fin du statut des

cheminots – de 100 à 150 millions d’euros à l’horizon de dix ans – sont dérisoires par rapport à son montant.

En s’en prenant aux cheminots, Macron espère casser tout esprit de résistance face à sa volonté de restructurer en profondeur la société française pour y appliquer les recettes néolibérales

Le personnel de la SNCF est aujourd’hui montré du doigt, traité de privilégié, alors même que la grille salariale commence à 1 219 euros brut et que les conditions de départ à la retraite ont été notablement durcies ces dernières années. Or le statut des cheminots permet un recrutement aussi rigoureux que possible, le contrôle des agents, l’encadrement de la durée et de la pénibilité de leur travail – ce qui est décisif du point de vue de la sécurité des usagers. Après la loi travail qui a considérablement affaibli les droits des salariés du secteur privé, c’est maintenant au tour des salariés à statut d’être dans le viseur du gouvernement.

En s’en prenant aux cheminots, Emmanuel Macron espère casser tout esprit de résistance face à sa volonté de restructurer en profondeur la société française pour y appliquer les recettes néolibérales. Ce dont il est question est la nature même de la société dans laquelle nous voulons vivre. Voulons-nous une société où les droits sociaux seraient réduits à néant, où les services publics auraient disparu, où l’inégalité de traitement des territoires serait la règle ? Ou voulons-nous une société plus juste, plus solidaire, plus égalitaire ? C’est pour cela que l’avenir de la SNCF nous concerne toutes et tous, et que nous nous engageons à soutenir le combat des cheminots.

Cette tribune, à l’initiative d’Attac et de la Fondation Copernic, a été signée par plus de cent soixante intellectuels, chercheurs en sciences humaines et membres de groupes de réflexion.

Liste des signataires : **Louis Adam**, commissaire aux comptes ; **Christophe Aguiton**, chercheur en sciences sociales ; **Daniel Bachet**, sociologue ; **Etienne Balibar**, philosophe ; **Ludivine Bantigny**, historienne ; **Louis-Marie Barnier**, sociologue ; **Lorenzo Barrault-Stella**, sociologue ; **Stéphane Beaud**, sociologue (université de Poitiers) ; **Nicolas Bénéès**, économiste ; **Gisèle Berkman**, essayiste (Collège international de philosophie) ; **Eric Berr**, économiste (université de Bordeaux) ; **Jacques Bidet**, philosophe ; **Philippe Blanchet**, professeur (université Rennes-II) ; **Catherine Bloch-London**, sociologue ; **Stéphane Bonnéry**, sciences de l’éducation (université Paris-VIII) ; **Samuel Bouron**, sociologue ; **Philippe Boursier**, professeur de sciences économiques et sociales ; **Michel Cabannes**, économiste ; **Louison Cahen-Fourot**, économiste ; **Claude Calame**, anthropologue (EHESS) ; **Bernard Cassen**, président d’honneur d’Attac ; **Patrick Chamoiseau**, écrivain ; **Léo Charles**, économiste (université Rennes-II) ; **Christophe Charles**, historien, professeur Paris-I ; **Séverine Chauvel**, sociologue ; **François Chesnais**, économiste ; **Françoise Clément**, économiste ; **Patrick Cohen-Seat**, président honoraire d’Espace Marx ; **Jean-Baptiste Comby**, sociologue ; **Bernard Convert**, directeur de recherche CNRS émérite ; **Philippe Corcuff**, sciences politiques (IEP Lyon) ; **Laurent Cordonnier**, économiste (université de Lille) ; **Jacques Cossart**, économiste ; **Patrick Coulon**, journaliste ; **Pierre Cours-Saliès**, professeur émérite (université Paris-VIII) ; **Thomas Coutrot**, économiste ; **Robert Crémieux**, Mouvement national des

chômeurs et précaires ; **Alexis Cukier**, philosophe ; **Laurence De Cock**, coordinatrice de la Fondation Copernic ; **Pierre Dardot**, sociologue ; **Christian de Montlibert**, sociologue ; **Renato Di Ruzza**, professeur émérite (université d'Aix-Marseille) ; **Marnix Dressen**, professeur des universités ; **Jean-Michel Drevon**, Convergence des services publics ; **Jean-Numa Ducange**, historien ; **Victor Duchesne**, économiste ; **Cédric Durand**, économiste ; **Eloïse Durand**, anthropologue ; **Nicole Edelman**, historienne (université de Nanterre) ; **Anne Eydoux**, économiste (CNAM) ; **Jean-Michel Faure**, professeur émérite (université de Nantes) ; **Caroline Fayolle**, historienne (université de Montpellier) ; **Fabrice Flipo**, philosophe ; **Anny Fradin**, biologiste ; **Geneviève Fraisse**, philosophe, CNRS ; **Maryse Gadreau**, économiste (professeure émérite) ; **Jean Gadrey**, économiste ; **Isabelle Garo**, enseignante de philosophie ; **Franck Gaudichaud**, enseignant-chercheur (université Grenoble-Alpes) ; **Jacques Généreux**, économiste ; **Susan George**, écrivaine ; **François Gèze**, éditeur ; **Karl Ghazi**, coprésident de la Fondation Copernic ; **Ariane Ghirardello**, économiste ; Jérôme Gleizes, économiste (université Paris-XIII) ; **Olivier Grojean**, maître de conférences, science politique (Paris-I - Panthéon-Sorbonne) ; **Janette Habel**, coprésidente de la Fondation Copernic ; **Jean-Marie Harribey**, économiste ; **Rima Hawi**, économiste ; **Ingrid Hayes**, historienne (université de Nanterre) ; **Michel Husson**, économiste ; **Anne Isla**, économiste ; **Florence Jany-Catrice**, économiste (université de Lille) ; **Fanny Jedlicki**, enseignante-chercheuse (université du Havre) ; **Esther Jeffers**, économiste ; **Anne Jollet**, historienne (université de Poitiers) ; **Marie Jonathan**, économiste ; **Florence Joshua**, maîtresse de conférences (université Paris-Nanterre) ; **Razmig Keucheyan**, philosophe ; **Pierre Khalfa**, économiste ; **Michel Koebel**, professeur (université de Strasbourg) ; **Isabelle Krzykowski**, universitaire ; **Bernard Lacroix**, professeur émérite de science politique (université de Nanterre) ; **Dany Lang**, enseignant-chercheur en économie (Paris-XIII) ; **Bernard Langlois**, journaliste ; **Mathilde Larrère**, historienne ; **Catherine Laurent**, chercheuse ; **Christian Laval**, sociologue ; **Marc Lavoie**, économiste ; **Frédéric Lebaron**, sociologue ; **Olivier Le Cour Grandmaison**, universitaire ; **Patrick Le Moal**, ancien inspecteur du travail ; **Remy Lefebvre**, sociologue ; **Claire Lemerrier**, directrice de recherche au CNRS ; **Nadine Levratto**, économiste ; **Danièle Linhart**, sociologue du travail ; **Alain Lipietz**, économiste ; **Michael Löwy**, sociologue au CNRS retraité ; **Corinne Luxembourg**, géographe ; **Henri Maler**, maître de conférences retraité ; **Jean Malifaud**, universitaire ; **Marc Mangenot**, économiste ; **Sophia Mappa**, psychanalyste ; **Jonathan Marie**, économiste (université Paris-XIII) ; **Philippe Marlière**, politiste ; **Pascal Martin**, sociologue ; **Christiane Marty**, ingénieure-chercheuse ; **Olivier Masclet**, enseignant-chercheur (université Paris-Descartes) ; **Michel Maso**, directeur de la Fondation Gabriel Péri ; **Gustave Massiah**, économiste ; **Gérard Mauger**, sociologue ; **Guillaume Mazeau**, historien (université Paris-I) ; **Dominique Méda**, sociologue ; **Daniel Mermet**, journaliste ; **Olivier Michel**, universitaire ; **Julian Misch**, sociologue ; **Robi Morder**, juriste ; **Olivier Neveux**, enseignant-chercheur ; **Farid Ounissi**, juriste en droit social ; **Florence Palpacuer**, économiste, professeure (université de Montpellier) ; **Guillaume Pastureau**, économiste ; **Willy Pelletier**, coordinateur de la Fondation Copernic ; **Claude Pennetier**, codirecteur du Maitron, chercheur au CNRS ; **Irène Pereira**, sociologue ; **Rozenn Perrot**, économiste ; **Monique Pinçon-Charlot**, ancienne directrice de recherche au CNRS ; **Michel Pinçon**, ancien directeur de recherche au CNRS ; **Louis Pinto**, sociologue ; **Dominique Plihon**, porte-parole d'Attac ; **Claude Poliak**, sociologue ; **Nicolas Postel**, économiste ; **Raphaël Pradeau**, porte-parole d'Attac ;

Romain Pudal, sociologue (CNRS) ; **Emmanuel Renault**, professeur de philosophie (université Paris-Nanterre) ; **Emmanuelle Reungoat**, MCF en science politique ; **Judith Revel**, professeure de philosophie (université Paris-Nanterre) ; **Jacques Rigaudiat**, économiste ; **Ellen Riot**, économiste (université de Reims) ; **Daniel Rome**, économiste ; **Gilles Rotillon**, économiste (université Paris-Ouest) ; **Catherine Samary**, économiste ; **Véronique Sandoval**, économiste ; **Benoit Schneckenburger**, philosophe ; **Pascal Seppecher**, chercheur ; **Claude Serfati**, économiste ; **Patrick Silberstein**, éditeur aux éditions Syllepse ; **Rachel Silvera**, économiste (université Paris-Nanterre) ; **Richard Sobel**, économiste ; **Henri Sterdyniak**, économiste ; **Philippe Sultan**, ancien élève de l'ENA ; **Yamina Tadjeddine Fournayron**, économiste (université de Lorraine) ; **Bruno Theret**, économiste (CNRS) ; **Julien Théry**, historien ; **Laurent Thévenot**, sociologue (EHESS) ; **Michel Thomas**, professeur émérite ; **Rémy Toulouse**, éditeur ; **Josette Trat**, sociologue ; **Stéphanie Treillet**, économiste ; **Aurélie Trouvé**, porte-parole d'Attac ; **Christophe Ventura**, animateur de Mémoire des luttes ; **Daniel Vergnaud**, Observatoire des mouvements de la société ; **Louis Weber**, éditeur.